PROCÈS-VERBAL DE LA 33° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC, TENUE LE 9 JUIN 2007, AU CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY À ST-AUGUSTIN-DE-DESMAURES, À 9H.

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La présidente, Nathaly Roy, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux participant-es à l'assemblée générale annuelle de la FAFMRQ. Enfin, la présidente présente les membres du conseil d'administration 2006-2007 ainsi que le personnel de la Fédération. Elle souligne l'absence de la secrétaire du conseil d'administration qui est décédée en février dernier.

2- VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification de la liste officielle des présences, la présidente informe l'assemblée que 22 associations ayant le statut de membre actif sont actuellement présentes. Le quorum de (12) membres est donc atteint. Les associations sont représentées par 34 déléguéEs, dont 9 sont des membres du conseil d'administration.

Étaient présentEs avec droit de vote :

Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe : Lucie Tétreault

Association des familles monoparentales et recomposées La Chaudière : Louise Côté Association des familles monoparentales et recomposées La Relance : Nancy Labrie Association des familles monoparentales ou recomposées La Source : Céline Fortier, Marie-Hélène Grenier

Bonjour Soleil, Regroupement de familles monoparentales : Gaëtan Vallières

Carrefour familles monoparentales Portneuf: Christine Châteauvert

Centre des familles monoparentales et recomposées de Québec : Alain Bilodeau, Ginette Boisvert

Centre des femmes Vie Nous V'Elles: Nathalie Pomerleau, Catherine Véronneau

Centre haïtien d'action familiale : Ipepcie Joseph, Marie-Suzie Weche

Entraide pour monoparentales et familles recomposées du Suroît : Carole Girouard,

Christine Largess, Josée Villeneuve

Halte la Ressource : Elisabeth Houndégla, Marie-Josée Mukeni Mukeba

L'organisme communautaire Horizon nouveau : Ollie Painchaud, Rosaire Pelletier

La Petite maison de la Miséricorde : Michelle Pelletier

Le SEP (Service d'Entraide Passerelle) : Laurence Lagouarde

Maison de la famille Contre Vents et Marées de Chandler : Doris Dubois, Danielle

Martin

Parents Uniques des Laurentides : Martin Éthier Parents-Branchés d'Alma : Micheline Bolduc **Re-Nou-Vie**: Nancy Desnoyers

Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval : Sylvie Piché

Repère: Mohammed Barhone, Lucien E Therrien

Réseau d'aide aux familles en transition (RAFT): Chantal Proulx, Nathaly Roy **Sources Vives, familles monoparentales et recomposées**: Céline Payeur, Michel Roy

Étaient aussi présentes, sans droit de vote, Nicole Lacelle, présidente d'assemblée, Hélène Guillemette, secrétaire d'assemblée ainsi que les membres du personnel du siège social : Lorraine Desjardins, Carole Benjamin et Sylvie Lévesque, de même que Line Lévesque, contractuelle responsable du tronc commun.

3- NOMINATION D'UN-E PRÉSIDENT-E ET D'UN-E SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

09.06.07.01

Il est proposé par Nancy Desnoyers et appuyé par Catherine Véronneau que Nicole Lacelle soit désignée présidente d'assemblée et que Hélène Guillemette agisse comme secrétaire d'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4- PRÉSENTATION DES OBSERVATEURS-TRICES

La présidente d'assemblée informe l'assemblée qu'il n'y aura pas d'observateur-trice cette année.

5- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

09.06.07.02

Il est proposé par Gaétan Vallières et appuyé par Marie-Hélène Grenier d'adopter l'ordre du jour. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 10 JUIN 2006

Au point 1 : Ouverture de l'Assemblée, le nom de Line Rousseau devrait être modifié par Lise Rousseau. Par ailleurs, dans la liste des présences le nom de l'association Sources <u>Vices</u> devrait être corrigé par Sources <u>Vives</u>. À la page 5, au point 13.2- **Collège électoral des régions, rapport des mises en candidature et élection,** on devrait lire : Ginette Boisvert, de Québec est proposée et est appuyée par 2 organismes (enlever <u>de sa région</u>) soit : RAFT et Horizon Nouveau.

09.06.07.03

Il est proposé par Marie-Suzie Weche et appuyé par Rosaire Pelletier que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2006 soit adopté avec les modifications mentionnées cihaut. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7- PRÉSENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMITÉS RÉGIONAUX POUR L'ANNÉE 2006-2007

Un-e représentant-e par région vient présenter le rapport des activités de sa région. Ces rapports seront annexés au procès-verbal de la présente assemblée.

Les rapports régionaux sont reçus par l'assemblée. Chacun-e est applaudie par l'assemblée.

8- PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2006-2007

Nathaly Roy présente le mot de la présidente et fait un survol des activités de l'année avant de passer la parole au personnel de la Fédération. Le rapport annuel est présenté sous forme interactive avec des sketches et des chansons tant par les membres du personnel que du conseil d'administration.

Cette façon de présenter le rapport annuel a été très appréciée des membres. Elle permet de rendre amusant le contenu d'un document sérieux. Les participant-es soulignent l'excellent travail du conseil d'administration et de l'équipe ainsi que l'originalité de la présentation.

09.06.07.04

Il est proposé par Josée Villeneuve et appuyé par Élizabeth Houndégla que le rapport d'activités 2006-2007 soit adopté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

9- PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2006-2007

La trésorière, Michelle Pelletier, présente les états financiers. Quelques éclaircissements sont par ailleurs donnés aux membres.

09.06.07.05

Il est proposé par Rosaire Pelletier et appuyé par Chantal Proulx que les états financiers de la FAFMRQ 2006-2007 soient adoptés tels que présentés. La proposition est adoptée à l'unanimité.

10-PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006-2007

La trésorière présente les prévisions budgétaires pour l'année 2007-2008. Cette dernière répond à des questions de clarification. Lors de sa rencontre du 14 avril, le conseil d'administration a

résolu que les frais de gardiennage seront désormais à la charge des associations lors de la tenue des rencontres nationales, ce qui permet de réduire le manque à gagner de la Fédération.

Les prévisions budgétaires sont reçues par l'assemblée.

11- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

La trésorière mentionne que cette année, la Fédération est très satisfaite de la vérification effectuée par la firme Morin, Desrochers et Beaulieu, située dans la région de Québec.

09.06.07.06

Il est proposé par Michelle Pelletier, appuyé par Céline Fortin de reconduire la firme comptable Morin, Desrochers et Beaulieu pour l'exercice financier 2007-2008. La proposition est adoptée à l'unanimité.

12-PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉLÉMENTS ET DES PERSPECTIVES DE LA DÉMARCHE DU TRONC COMMUN

Soutenu par la contractuelle Line Lévesque, de l'organisme Relais-femmes, le comité est composé de Nathaly Roy, Nancy Desnoyers et Laurence Lagouarde. Cette dernière présente les démarches réalisées par le comité depuis ses débuts en août dernier. Sept rencontres ont eu lieu en plus de six autres rencontres en sous-comité. Line Lévesque consulte les membres présents sur le document intitulé « Il y a les causes, il y a les effets; nous, on travaille sur les deux! » Elle mentionne que le travail prévu sur un an doit être réalisé en deux ans. Elle invite à la solidarité devant le contexte politique.

La présidente Nathaly Roy remercie Line Lévesque pour son excellent travail et lui remet une plaque souvenir.

09.06.07.07

Il est proposé par Chantal Proulx, appuyé par Marie-Suzie Weche que le texte sur le tronc commun serve de base commune pour la suite des travaux de l'an prochain en incluant les commentaires de l'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

13-PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRIORITÉS 2007-2008

Les priorités, telles que présentées dans le rapport annuel de la FAFMRQ 2006-2007, sont les suivantes :

- 1- Promouvoir une politique familiale globale
- 2- Relance du comité fiscalité et familles recomposées
- 3- Éducation populaire / visibilité
- 4- Pauvreté
- 5- La situation juridique des conjoints de fait

Les priorités sont présentées par Sylvie Lévesque et Lorraine Desjardins. Elles s'inscrivent dans la continuité du plan d'action 2005-2008.

Les priorités sont présentées en bloc pour adoption.

09.06.07.08

Il est proposé par Catherine Véronneau et appuyé par Marie-Josée Mukeni Mukeba d'adopter les priorités 2007-2008. La proposition est adoptée à l'unanimité.

14-PRÉSENTATION ET ADOPTION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

La présidente d'assemblée précise que le Code Morin aurait permis de mettre en vigueur les règlements généraux modifiés lors de la rencontre du conseil d'administration du 14 avril. Comme cette pratique ne figure pas parmi la culture de la Fédération et que le conseil d'administration ne voulait pas imposer de telles décisions, ils seront donc adoptés aujourd'hui par les membres et seront en vigueur à la prochaine assemblée générale annuelle notamment, les modifications touchant la composition du conseil d'administration.

La directrice générale explique que les modifications sont proposées parce que 11 membres du conseil d'administration pour 35 membres actifs de la Fédération est une structure trop lourde dans le contexte où la Fédération a une représentation d'organismes de base plus que de comités régionaux. La première proposition de modification se lit comme suit :

Proposition 1: 3.2 Conseil d'administration

ART.22 – Composition

Le Conseil d'administration se compose de 9 membres dont 8 proviennent des associations ayant le statut de membre actif plus le-la président-e élu-e par l'assemblée générale.

Dans le but de permettre une représentativité de l'ensemble du Québec, deux associations maximum par région* peuvent être élues au conseil d'administration.

* On entend par région les 17 régions administratives du Québec.

09.06.07.09

Il est proposé par Chantal Proulx et appuyé par Lucie Tétreault d'adopter la proposition 1 des modifications aux règlements généraux. Adopté à l'unanimité.

Sylvie Lévesque explique aux membres que les propositions 2, 3 et 4 sont des éléments de concordance de la première modification avec les autres articles des règlements généraux. Elle en fait la lecture.

Ces propositions sont à l'effet d'abolir tous les articles touchant le collège électoral des régions et des associations. Tous les articles qui font référence aux collèges électoraux sont également modifiés ou abolis puisque la composition du CA a été modifiée.

09.06.07.10

Il est proposé par Christine Largess et appuyé par Lucien Therrien d'adopter en bloc les propositions 2, 3 et 4 des modifications aux règlements généraux. Adopté à l'unanimité.

15- ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'élection

Il est proposé par Céline Fortier et appuyé par Marie-Suzie Weche que Nicole Lacelle et Hélène Guillemette soient nommées respectivement présidente et secrétaire d'élection et que Carole Benjamin et Lorraine Desjardins soient désignées scrutatrices. La proposition est adoptée à l'unanimité.

b) Explication des procédures d'élection.

Comme le nombre actuel de mises en candidature n'est pas suffisant pour qu'il y ait des élections, ce point ne sera pas nécessaire pour le moment.

15.1- Collège électoral des régions, rapport des mises en candidature et élection. Rapport de mise en candidature

La présidente informe l'assemblée que trois postes ne sont pas en élection cette année. Il reste donc 3 postes à combler, suite au départ de Maryse Boily. Deux candidatures ont été reçues en date du 14 mai et sont en règle.

- Nancy Labrie du Saguenay-Lac-St-Jean est proposée et est appuyée par 2 organismes de sa région soit : l'Association des familles monoparentales et recomposées La Relance et Parents-Branchés d'Alma
- Marie-Suzie Weche de Montréal est proposée et est appuyée par 2 organismes de sa région soit : Le SEP (Service d'Entraide Passerelle) et La Petite maison de la Miséricorde.

Une troisième candidature a été reçue après le 14 mai, la période de mises en candidatures est donc ouverte :

• Chantal Proulx, du Centre du Québec est proposée et est appuyée par 2 organismes de sa région soit : le Réseau d'aide aux familles en transition (RAFT) et l'Association des familles monoparentales ou recomposées La Source

On procède à la fermeture des mises en candidatures. La présidente demande à chacune des personnes proposées leur intérêt à faire partie du conseil d'administration. Les personnes répondent toutes oui et comme il y a 3 postes à combler, elles sont élues par acclamation. Elles se joignent à Lucie Tétreault de la Montérégie, Martin Éthier de Lanaudière/Laurentides et Ginette Boisvert de Québec/Chaudière-Appalaches.

15.2- Collège électoral des associations, rapport des mises en candidatures et élection. Rapport des mises en candidatures

Trois candidatures ont été reçues en date du 14 mai et elles sont en règle. Il s'agit de Micheline Bolduc de Parents Branchés (2^e mandat), Danielle Martin de Contre vents et marées de Chandler (2^e mandat), et de Sylvie Piché du Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval.

La présidente déclare qu'il n'y aura pas d'élection puisque 3 postes sont à combler. Elles sont élues par acclamation et se joignent à Laurence Lagouarde du SEP.

16-PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FAFMRO 2007-2008

Votre conseil d'administration pour l'année 2007-2008 est le suivant :

À la présidence : Nathaly Roy

Du collège électoral des régions : Nancy Labrie, Saguenay/Lac St-Jean, Marie-Suzie Weche, Montréal/Laval, Chantal Proulx, Centre du Québec, Ginette Boisvert, Québec/Chaudière-Appalaches, Lucie Tétreault, de la Montérégie et Martin Éthier, Laurentides/Lanaudière.

Du collège électoral des associations: Danielle Martin, de Contre vents et marées, Micheline Bolduc, de Parents Branchés, Laurence Lagouarde, de SEP et Sylvie Piché, du Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval.

Michelle Pelletier et Christine Largess reçoivent chacune une plaque pour les remercier de leur implication au conseil d'administration.

17- FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES 2007-2008

09.06.07.11

Il est proposé par Christine Largess et appuyé par Gaëtan Vallières que la cotisation annuelle pour tous les types de membres soit reconduite de la façon suivante :

Pour les membres actifs :

Les associations ayant un budget global qui se situe entre 0\$ et 50 000\$ la cotisation s'élève à 25\$.

Les associations ayant un budget global qui se situe entre : 50 001 \$ et 100 000 \$, la cotisation s'élève à 50\$.

Les associations ayant un budget global qui se situe à 100 001 \$ et plus, la cotisation s'élève à 75 \$.

<u>Pour les membres associés</u> : la cotisation s'élève à 75 \$. Pour les membres individuels : la cotisation s'élève à 30 \$.

Il est proposé par Rosaire Pelletier et appuyé par Marie-Suzie Weche d'amender la proposition par une hausse de 5\$ de la cotisation pour chaque catégorie de membre.

Suite à la discussion, Lucien Therrien demande le vote.

Pour la proposition d'amendement : 4 membres

Contre la proposition d'amendement : 16

Abstentions: 2

La proposition d'amendement est rejetée à la majorité.

La proposition de reconduction de la cotisation annuelle est adoptée à la majorité.

16- DIVERS

a) Nancy Desnoyers, de Re-Nou-Vie informe les membres que l'enjeu annuel du Comité pension alimentaire de Châteauguay concerne les pensions alimentaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Elle présente l'action du comité sous forme de flash quiz dans un souci d'éducation populaire. Elle remet une pétition et invite les membres à la faire signer. La pétition se trouve déjà sur le site web de la Fédération.

17-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Marie-Suzie Weche propose une motion de félicitations à la permanence de la Fédération pour l'animation de la journée et le déroulement, ainsi qu'à Nicole Lacelle et Hélène Guillemette pour leur travail.

09.06.07.12

À 14h29, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Gaëtan Vallières et appuyé par Lucie Tétreault que l'assemblée soit levée. La proposition est adoptée à l'unanimité.